

Demierre Daniel  
La Clamogne 12  
1633 Marsens  
<http://www.danieldomierre.ch>

Marsens, le 16 septembre 2019

**Recommandé**

Commune de Marsens

CP

1633 Marsens

**Concerne: MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE Du 18 au 31.05.2019**  
**OPPOSITION à : Swisscom immobilier, 3048 Worblaufen au lieu dit "route principale 5" Art**  
**RF 1082, 1633 Vuippens. échange du mat et ajout d'antennes sur une installation de**  
**communication mobile existante (VUTC).**

Madame, Monsieur, bonjour.

Dans mon courrier du 31 mai 2019, je manifestais mon opposition au projet cité en titre et j'attirais votre attention sur les réels dangers des ondes sur la santé.

**Pour rappel, j'écrivais :**

*Nous sommes tous sensibles et dépendants aux effets des ondes.*

*De nombreux scientifiques démontrent les dangers des ondes électromagnétiques sur l'environnement et par conséquent, soit directement ou indirectement sur les êtres humains.*

*Malgré le déni des milieux industriels et de la télécommunication, de nombreuses études montrent les effets sur certains animaux et insectes. L'émission « on en parle » de la Radio Télévision Suisse du 1 avril 2019 interrogeait Daniel Cherix, Professeur d'entomologie à Lausanne. Il parlait de leur effets sur les blattes, démontrés en laboratoire. Les blattes soumises aux ondes d'un téléphone portable ont une diminution notable de l'activité. Lors de dissection de ces animaux on observe que des changements sont intervenus dans leurs corps gras. On a constaté que les ondes ont provoqué un dérèglement enzymatique vers une surproduction de ceux-ci. Que cela a des conséquences sur une surproduction de glucose et d'acide urique et que finalement cela a un effet direct sur les neurotransmetteurs et modifie le comportement : elles se déplacent moins. Ces effets sont comparables à ceux des pesticides sur le système nerveux. Cependant ils constatent que nous sommes constitués des mêmes cellules que ces insectes (notre système nerveux et cérébral est aussi constitué de corps gras. Ndlr). Sur les abeilles également Daniel Favre biologiste suisse a montré la perturbation d'une ruche lorsqu'elle est à proximité d'un portable. Une étude américaine a montré que lorsque les ruches se trouvent à proximité d'un émetteur d'ondes, il est fréquent qu'au printemps les abeilles quittent le lieu. Ainsi, il y a une vingtaine de références qui montrent des effets négatifs déjà enregistrés et démontrés. Des effets existent bel et bien et le principe de précaution doit s'appliquer.*

Référence: [https://pages.rts.ch/la-1ere/programmes/on-en-parle/01-04-2019?](https://pages.rts.ch/la-1ere/programmes/on-en-parle/01-04-2019?fbclid=IwAR1mA6ELdkyS0gepM-iMmbSZ69JVxsoscTVPvimilVITv5Xd1ver92jyvsM)

[fbclid=IwAR1mA6ELdkyS0gepM-iMmbSZ69JVxsoscTVPvimilVITv5Xd1ver92jyvsM](https://pages.rts.ch/la-1ere/programmes/on-en-parle/01-04-2019?fbclid=IwAR1mA6ELdkyS0gepM-iMmbSZ69JVxsoscTVPvimilVITv5Xd1ver92jyvsM)

**Et en conclusion je demandais :**

« C'est pourquoi, devant ces dangers, comme de nombreuses autres personnes de la population suisse, je m'oppose à ce changement que réclame ici Swisscom, et je demande aux autorités communales, cantonales et fédérales de suspendre immédiatement le développement des réseaux hertziens, plus particulièrement mon opposition à la modification de l'objet mentionné en titre : **Art RF 1082, 1633 Vuippens. Echange du mat et ajout d'antennes sur une installation de communication mobile existante (VUTC).**

*J'espère obtenir le soutien de notre commune et qu'aucun avis ou préavis permettant ces installations ne soit émis. Merci de m'informer de votre décision. »*

**Malheureusement la commune de Marsens ne m'a pas informé de ces intentions, ce que je regrette.**

Cependant et malheureusement, il est bien de mon expérience que **dans une procédure d'opposition, le préfet balaie les oppositions et plaintes mettant les charges aux opposants.** Cela est fort regrettable dans un pays qui prétend fonctionner selon les principes de la démocratie. **Ceci est d'autant plus choquant lorsque les petits citoyens doivent se défendre contre des MONSTRES de l'économie et que les moyens sont totalement disproportionnés.**

C'est pourtant **une tâche des autorités que de prévenir et protéger la population des dangers qui les guettent.** Or précisément, nous avons à proximité immédiate les conseillers communaux qui sont chargés de cela en ce qui concerne notre village. J'espère qu'ils ne se dédiront pas de leurs devoirs et qu'ils prendront leurs responsabilités face à cette situation.

Bien que restant totalement opposé à l'expansion des réseaux hertziens ;

- J'estime que c'est bien de la totale responsabilité de nos autorités de nous protéger de ces méfaits.
- Je considère que j'ai informé l'autorité des dangers qui menacent la population et les milieux naturels,

**C'est pourquoi aujourd'hui :**

- **Je retire mon opposition du 31 mai 2019 mentionnée en titre.**
- **Je LAISSE aux autorités en place à leur ENTIÈRE RESPONSABILITÉ,**

Je demande à :

- Monsieur **Pascal Florio, syndic**, et à son suppléant.

- Madame, **Fragnière Dufour Myriam, vice-syndique, responsable des éléments naturels**, forêts, agriculture et aménagement du territoire, endiguement, ainsi qu'à son suppléant\*.

- Madame **D'Alessandro Hélène**, responsable de l'environnement ainsi qu'à son suppléant\*.

- Monsieur **Van Wynsberghe Quentin, écologiste, responsable de la protection de la population et de la santé** ainsi qu'à son suppléant\*.

- à Madame **Simpson Gillian, responsable de nos jeunes et de leur avenir** : enseignement, formation, petite enfance, affaires sociales ; et ainsi qu'à son suppléant\*.

- **Et aux autres conseillers communaux qui font collègue avec eux. (\* malheureusement, les suppléants ne sont plus affichés sur le site de la commune et leur n'apparaît donc pas.)**

Je leur demande de prendre en compte ces nouveaux dangers qui menacent notre lieu de vie et d'assumer leurs responsabilités envers la population de Marsens et leur environnement. C'est leur devoir de défendre la vie contre l'agressivité boulimique des industriels de toutes sortes, aujourd'hui, en particulier celles des agents de la télécommunication qui provoquent de nouveaux dangers par de nouveaux mode de communication invasifs.

**J'espère que notre conseil communal saura prendre toutes les forces nécessaire pour démontrer qu'il veille au bien être de population et à l'aider lutter avec elle dans ce combat de David contre Goliath.**

Je vous prie d'agréer , Madame, Monsieur, mes bonnes salutations.

Daniel Demierre